

Service: Politique et gestion des prestations familiales

Ref. : LC Proc 04/22

👤 Griet Smets

☎ 02/435 64 76

@ admin.ctrl@iriscare.brussels

Bruxelles, le 22 avril 2026

Objet: Taux de conversion des monnaies

Madame,

Monsieur,

Vous trouverez en annexe les **taux de conversion des monnaies** des Etats membres qui ne font pas partie de l'Union économique et monétaire (U.E.M.) pour la **période d'avril, mai et juin 2026**, tels qu'ils ont été publiés au Journal officiel des Communautés n° C/2026/2295 du 15 avril 2026 par la Commission administrative des Communautés européennes pour la sécurité sociale des travailleurs migrants.

Le tableau reprend, dans sa première colonne, les taux de conversion entre les monnaies des Etats qui n'ont pas adhéré à l'U.E.M. et l'euro.

En cas de problème dans l'application administrative de cette instruction, l'organisme d'allocations familiales concerné est invité à prendre contact avec le service Politique et gestion des prestations familiales du Département Politique des familles et des personnes d'Iriscare (admin.ctrl@iriscare.brussels).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Tania Dekens

Directeur général



C/2026/2295

15.4.2026

**COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
MIGRANTS**

Taux de conversion des monnaies en application du règlement (CEE) n°574/72 du Conseil

(C/2026/2295)

Article 107, paragraphes 1, 2 et 4, du règlement (CEE) n° 574/72

Période de référence: janvier 2026

Période d'application: avril, mai, juin 2026

jan-26	EUR	CZK	DKK	HUF	PLN	RON
1 EUR =	1	24,278	7,470	384,178	4,213	5,092
1 CZK =	0,041	1	0,308	15,824	0,174	0,210
1 DKK =	0,134	3,250	1,000	51,428	0,564	0,682
1 HUF =	0,003	0,063	0,019	1	0,011	0,013
1 PLN =	0,237	5,763	1,773	91,196	1	1,209
1 RON =	0,196	4,768	1,467	75,449	0,827	1
1 SEK =	0,094	2,273	0,699	35,967	0,394	0,477
1 GBP =	1,152	27,961	8,604	442,458	4,852	5,864
1 NOK =	0,086	2,081	0,640	32,929	0,361	0,436
1 ISK =	0,007	0,166	0,051	2,626	0,029	0,035
1 CHF =	1,079	26,184	8,057	414,344	4,543	5,492

Source: BCE

jan-26	SEK	GBP	NOK	ISK	CHF
1 EUR =	10,681	0,868	11,667	146,324	0,927
1 CZK =	0,440	0,036	0,481	6,027	0,038
1 DKK =	1,430	0,116	1,562	19,587	0,124
1 HUF =	0,028	0,002	0,030	0,381	0,002
1 PLN =	2,536	0,206	2,770	34,734	0,220
1 RON =	2,098	0,171	2,291	28,737	0,182
1 SEK =	1,000	0,081	1,092	13,699	0,087
1 GBP =	12,302	1	13,437	168,521	1,068
1 NOK =	0,916	0,074	1,000	12,542	0,079
1 ISK =	0,073	0,006	0,080	1	0,006
1 CHF =	11,520	0,936	12,583	157,813	1,000

Source: BCE

Note: Tous les cours de change contre ISK sont calculés à partir des données sur le cours ISK/EUR communiquées par la Banque centrale d'Islande.

Référence: jan-26	1 EUR en monnaie nationale	1 unité de monnaie nationale en EUR
EUR	1	1
CZK	24,27814	0,04119
DKK	7,47027	0,13386
HUF	384,17762	0,00260
PLN	4,21266	0,23738
RON	5,09190	0,19639
SEK	10,68149	0,09362
GBP	0,86828	1,15170
NOK	11,66697	0,08571
ISK	146,32381	0,00683
CHF	0,92720	1,07852

Source: BCE

Note: Les cours ISK/EUR se fondent sur les données communiquées par la Banque centrale d'Islande.

1. Le règlement (CEE) n° 574/72 dispose que le taux de conversion en une monnaie de montants libellés en une autre monnaie est le taux calculé par la Commission et fondé sur la moyenne mensuelle, pendant la période de référence définie au paragraphe 2, des cours de change de référence publiés par la Banque centrale européenne.
2. La période de référence est:
 - le mois de janvier pour les cours à appliquer à partir du 1^{er} avril suivant,
 - le mois d'avril pour les cours à appliquer à partir du 1^{er} juillet suivant,
 - le mois de juillet pour les cours à appliquer à partir du 1^{er} octobre suivant,
 - le mois d'octobre pour les cours à appliquer à partir du 1^{er} janvier suivant.

Les taux de conversion des monnaies seront publiés dans le deuxième *Journal officiel de l'Union européenne* (série C) des mois de février, mai, août et novembre.